



Rapport moral

2010

Une assemblée générale est une bonne occasion pour dresser des bilans mais aussi pour se projeter et définir des orientations aptes à motiver bénévoles et permanents.

Les 10 ans du mouvement des AMAP nous invitent encore plus cette année à cet intéressant exercice, les AMAP étant semble-t-il à un tournant de leur histoire.

En Ile-de-France, cette année marque aussi la maturité et la reconnaissance d'une action volontariste et efficace en matière d'aide à l'installation.

Cela fait en effet trois ans que le Réseau a défini la question de l'aide à l'installation, mais aussi la pérennisation des fermes en AMAP, comme l'un de ses deux piliers d'actions.

Le bilan de ces actions, que vous trouverez dans le rapport d'activités, est très positif et permet à AMAP-IdF d'être reconnu – avec ses partenaires du Pôle ABIOSOL – comme un acteur important de l'installation en Ile-de-France.

L'accompagnement des porteurs de projet et la mise en place des Champs des Possibles en sont les principaux éléments. Mais ils trouvent une continuité avec l'accompagnement des collectivités et l'élaboration d'outils solidaires d'aide au financement, ce qui doit participer à la fois à l'installation et à la pérennisation des fermes en AMAP. Petit à petit se construit une boîte à outils au service des paysans en devenir. Mais nous pouvons faire mieux pour les paysans installés, et notamment ceux qui connaissent des difficultés.

Plus que jamais, pour répondre aux besoins des paysans en AMAP et des porteurs de projet, ce pilier doit s'appuyer sur un réseau renforcé et vivant au plan local ; ce que doit permettre l'animation au niveau des territoires (à travers les inter-AMAP essentiellement).

Par ailleurs, ces actions peuvent/doivent être valorisées et partagées, sans toutefois qu'elles soient l'objet de récupération (au risque d'être dénaturées). C'est pourquoi il est important de construire des partenariats autour de valeurs et d'objectifs communs.

Nos actions s'inscrivent clairement dans un cadre partenarial riche, constructif et nécessaire.

Cela fait aussi trois ans qu'a été lancée la construction du MIRAMAP. Au bout de ces trois années – et plus précisément d'un an d'existence officielle, le réseau s'étoffe et les échanges se font de plus en plus nombreux. Les premières projets définis lors de la 1^{ère} rencontre nationale des AMAP à Anneyron sont à présent opérationnels ou en phase de l'être, et la reconnaissance est au rendez-vous.

Les AMAP s'inscrivent dans différents mouvements et familles : la défense de l'agriculture paysanne et de l'agriculture biologique, l'économie sociale et solidaire, la consommation responsable, l'éducation populaire. Plus que jamais, des alliances sont nécessaires aux niveaux régional et national, alliances qui doivent se concrétiser sur le terrain par des projets au service des paysans et consom'acteurs en AMAP.

Car il est tentant de soutenir des causes dont nous nous sentons proches, nombreuses par les temps qui courent, d'autant que les AMAP ont désormais un réel poids médiatique et politique. Mais il nous faut nous restreindre aux actions dans lesquelles nous avons réellement les moyens de nous engager, c'est-à-dire de participer activement mais aussi d'expliquer aux AMAPiens consom'acteurs et producteurs les tenants et les aboutissants afin que cet engagement soit réel et profond, à même de permettre une émancipation collective.

C'est pourquoi l'implication des bénévoles et le travail collectif sont encore et toujours indispensables.

Cette année a à nouveau été marquée par un faible renouvellement des forces bénévoles et une

difficile implication d'AMAPiens à un autre niveau, alors même qu'ils sont déjà très pris – et c'est bien là le plus important – par l'action locale, aux côtés de leurs partenaires en AMAP.

Un enjeu important qu'il nous faut à tout prix relever est de réussir à mieux impliquer les producteurs, donc à leur faciliter cette implication. Une piste pourrait consister, comme cela se fait dans d'autres organisations, à leur assurer un défraiement pour le précieux temps passé (cf. le service de remplacement).

Mais il est aussi nécessaire de valoriser le bénévolat, ce qui permettrait probablement de répondre en partie à cette problématique. Formation, validation des acquis de l'expérience... L'implication bénévole associative permet d'ouvrir des horizons personnels et professionnels, et nous en avons quelques exemples intéressants au sein du Réseau.

Enfin, il a à nouveau été flagrant cette année que l'animation et la coordination des bénévoles, et notamment des élus, était indispensable pour un bon fonctionnement de notre organisation. Cette coordination, que le Collectif affirme vouloir assumer et non déléguer à un permanent salarié, s'avère très chronophage car elle demande une vision globale des actions menées : il faudra donc réfléchir à une façon de rémunérer ce temps passé afin qu'un bénévole puisse se rendre plus disponible pour assurer cette tâche.

Une page se tourne et un nouvel épisode commence. Plusieurs administrateurs tirent cette année leur révérence pour partir vers d'autres horizons ou occupations et la relève est déjà (et très efficacement) à pied d'œuvre. Le Réseau a maintenant atteint une maturité qui doit lui permettre, une fois le modèle agricole que nous souhaitons soutenir clairement défini, de montrer une voie originale vers une agriculture paysanne, biologique, citoyenne et solidaire.

Jean-Louis Colas et Jérôme Dehondt
Co-présidents d'AMAP-IdF